

Autour de La Châtre

André Noizat, un héros tout en émotion

Montgivray

Ce centenaire, à la mémoire aussi vive que le jour de ses 20 ans, a toujours refusé les honneurs. Peu connaissent son histoire.

André Noizat n'a jamais souhaité que l'on parle de lui. Pourtant, ce vendredi 23 août, à la maison partagée Âges et vie de Montgivray, il a accepté de faire une exception. Ce n'était pas pour fêter son centième anniversaire, qu'il a dépassé de quelques mois puisqu'il est né le 16 juin. Bien que beaucoup de ses connaissances avaient souhaité le célébrer, il avait longtemps refusé jusqu'ici car les circonstances de la vie en voulaient autrement. En réalité, André tenait simplement à transmettre en tant qu'ancien combattant le fanion du 5^e bataillon de chasseurs à pied. Il a accepté cette célébration pour que ce souvenir matériel soit conservé et honoré dans la salle des drapeaux créée au sein de la Maison départementale de la mémoire militaire, sur le site de l'association les Amis de la Martinerie, à Déols, présidée par Jean-Jacques Bérenguier.

Ce dernier, lors de ce moment d'histoire qui dépasse largement les frontières du département, a expliqué, dans son allocution, le parcours de résistant puis de militaire d'André entre 1944 et 1946. Il a donc été possible d'allier le centième anniversaire d'un homme aussi discret que



André Noizat, qui n'a jamais voulu recevoir aucune décoration pour ses actes de bravoure en tant que résistant puis militaire durant la Seconde Guerre mondiale, a donné son fanion à la postérité.

d'exception à la remise de cet emblème qu'est le fanion de son bataillon.

“Merci André pour votre action et pour votre engagement dans la Résistance au début de l'année 1944, alors que vous n'aviez pas encore 20 ans, pour rejoindre le groupe Indre Est au château de Puybardeau, a déclaré Jean-Jacques Bérenguier. Sans vous, et sans oublier vos camarades, nous serions peut-être Allemands. Une fois le département libéré, le 10 septembre 1944, vous vous êtes engagé pour la durée de la guerre au sein du 5^e bataillon de chasseurs à pied. Le 7 janvier 1945, vous avez poursuivi le com-

bat au sein de la 1^{re} armée afin de permettre la libération de la poche de Colmar où le 5^e BCP s'illustra sur les hauteurs du village de Thann.”

André, très à l'écoute, a pris la parole quelques instants, pour rappeler que lors des visites qu'il a pu faire pour les 50^e et 60^e anniversaires commémorant la fin de la guerre : *“Les habitants de Thann étaient toujours aussi infiniment reconnaissants envers leurs libérateurs.”* Il a ajouté, avec beaucoup d'émotion et quelques larmes au coin de ses yeux, *“n'oublions pas que beaucoup d'entre eux étaient ce que l'on*

appelle des Malgré nous, à savoir qu'étant Alsaciens, ils étaient considérés comme Allemands par les nazis”.

“Début mars 1945, le 5^e BCP a ensuite participé à la libération de la dernière poche de combat des Allemands et André était encore là, a poursuivi Jean-Jacques Bérenguier. Saint-Nazaire a été le dernier territoire français libéré car, bien que le protocole de reddition de l'Allemagne ait été signé le 8 mai, la cérémonie de reddition de la région ne se déroulera que le 11 mai. En août 1945, vous êtes intervenu en Algérie où vous avez été démobilisé fin novembre et enfin, retournant à la vie civile, vous avez œuvré au sein de l'administration des impôts de l'Indre. Aujourd'hui, vous nous transmettez, avec la remise du fanion du 5^e BCP à notre maison militaire, tous ces moments d'histoire que rêvaient d'entendre deux jeunes cadets de la gendarmerie. Jessy, de la Châtre, et Alex, de Châteauroux, qui brûlaient de vous rencontrer et qui ont le souci du maintien de la mémoire militaire.”

Si Thibault Lanxade, préfet de l'Indre, était absent, cette cérémonie intime était rehaussée par la présence de plusieurs personnalités locales, telles que Hélène Charrier, adjointe au maire de Montgivray, et Eric Lambert, conseiller municipal, et, du bureau des Amis de la Martinerie, Bruno Duteil, vice-président, Roland de Vassoigne, trésorier, et enfin Francine Niémier, secrétaire.

Dominique Mariani